

Réservation en ligne pour les groupes adultes – Centre des monuments nationaux

Introduction.....	1
Informations générales par monument	2
Arc de triomphe.....	2
Sainte-Chapelle.....	3
Conciergerie	3
BJ Sainte-Chapelle/ Conciergerie	5
Parcours de réservation en ligne pour les groupes sur pro-tickets.monuments-nationaux.fr	7
FAQ.....	11
Options	11
Accompagnateurs de groupes.....	12
Les gratuités	12
Autres types de paiement	12
Le jour de la visite en groupe	12
Facture.....	13
Remboursement.....	13
Réservation pour les groupes scolaires, du champ social et visites conférences	13
Création de compte sur l’e-billetterie B2B du CMN.....	13

Introduction

Découvrez la toute nouvelle réservation en ligne pour les groupes adultes dans les monuments nationaux ! Pour l’Arc de triomphe, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle, accédez directement au planning des visites groupes adultes sur notre e-billetterie professionnelle. Payez par CB ou virement avant la visite et bénéficiez d’une confirmation immédiate. Ou bien, pour plus de flexibilité, posez des options avant de confirmer par paiement vos créneaux de visite (*la durée de l’option varie selon les monuments*). Les billets horodatés vous seront envoyés par mail et pourront être présentés à l’entrée des monuments.

Informations générales par monument

Arc de triomphe

Conditions de visite : Toute visite en groupe (à partir de 7 personnes) doit obligatoirement faire l'objet d'une réservation préalable. L'Arc de triomphe n'accepte pas plus de 35 visiteurs par groupe (guide inclus). Si le groupe est supérieur à 35 personnes, il peut être divisé en groupes plus petits.

Mode de paiement en ligne : CB ou virement

Option : Vous avez la possibilité de mettre en option **10 réservations** de créneaux de visite pour ce monument sans payer immédiatement. Confirmez votre choix en réglant les frais de visite au plus tard **30 jours** avant la date prévue de votre visite.

Droit de parole : Votre groupe peut être accompagné de son propre guide. Pour ce faire, celui-ci doit être muni de sa carte de guide professionnel en cours de validité et porter de façon visible le badge qui l'autorise à conduire la visite.

Conditions de visite / Accès visite groupe : Le responsable du groupe doit se présenter en point d'accès sur le parvis avec obligatoirement le QR code confirmant la visite, imprimé ou numérique (file prioritaire). Retard toléré de 15 minutes, au-delà l'accès pourrait être refusé si forte affluence.

- **VENIR AU MONUMENT**

EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Métro lignes 1, 2, 6 station Charles-de-Gaulle-Étoile
- RER A station Charles-de-Gaulle-Étoile
- Bus lignes 22, 30, 31, 52, 73, 92 et Balabus
- puis prendre le souterrain à proximité de la sortie Champs-Élysées ou Grande-Armée.

EN VOITURE ET AUTOCAR

- De l'extérieur de Paris, sortie Porte Maillot et avenue de la Grande-Armée ou sortie Porte Dauphine et avenue Foch. Parking pour autocars : avenue des Ternes, avenue de Wagram.
- Accessibilité : pas d'ascenseur du souterrain au plateau, dépose minute pour les personnes à mobilité réduite sur la Place Charles-de-Gaulle, côté Grande-Armée.

- **CONDITIONS D'ACCÈS**

- Bagage maximum autorisé : 40 x 40 x 20 cm, pas de consigne sur place. Les bagages à roulettes sont interdits.
- Objets interdits : armes, animaux, bouteilles en verre, perche à selfie, trépied, casque de moto, trottinettes, rollers, objets tranchants, poussettes (possibilité de déposer la poussette aux agents du contrôle d'accès).
- Attention : interdiction de consommer de la nourriture au sein du monument. L'Arc de triomphe ne dispose pas de lieux pour se restaurer.
- Accès : escaliers de 284 marches, ascenseurs disponibles pour les personnes à mobilité réduite en sollicitant les agents d'accueil et de surveillance (ascenseurs jusqu'au musée et ascenseur PMR du musée jusqu'à la terrasse).

- **DÉCOUVRIR LE MONUMENT**

- Durée conseillée de visite : 45 mn
- Document de visite : en français, anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais, portugais, japonais, chinois, russe, arabe. Application gratuite également disponible en téléchargement.
- Application de visite

Validité des billets : Les billets sont uniquement valables à la date et au créneau sélectionnés.

Sainte-Chapelle

Conditions de réservation : Pour toute visite libre en groupe d'adultes (**à partir de 8 personnes**), une réservation préalable est impérative. Cela s'applique également à tout groupe accompagné d'un guide, quelle que soit sa taille. Ce monument n'accepte pas plus de 25 visiteurs et un guide/accompagnateur par groupe (**26 personnes au total**) et par créneau horaire. Si le groupe est supérieur à 26 personnes, il peut être divisé en groupes plus petits sur plusieurs créneaux horaires.

Mode de paiement en ligne : CB ou virement

Option : Vous avez la possibilité de mettre en option **10 réservations** de créneaux de visite pour ce monument sans payer immédiatement. Confirmez votre choix en réglant les frais de visite au plus tard **60 jours** avant la date prévue de votre visite.

Droit de parole : Votre groupe peut être accompagné de son propre guide. Pour ce faire, celui-ci doit être muni de sa carte de guide professionnel en cours de validité et porter de façon visible le badge qui l'autorise à conduire la visite.

Conditions de visite : Il est important de noter que l'utilisation d'audiophones est obligatoire pour les groupes constitués d'au moins huit personnes et accompagnés d'un guide. Nous tenons à préciser que le monument ne fournit pas d'audiophones, veuillez donc vous assurer d'en être équipés avant votre visite.

La Sainte-Chapelle est comprise dans le périmètre du **Palais de Justice de Paris**. Le monument est soumis aux règles de sécurité et de sûreté spécifiques de ce lieu et définies pour sa protection. Nous vous invitons à consulter le [site internet](#) du monument pour obtenir des informations détaillées sur les conditions d'accès au monument ainsi que sur le contrôle de sécurité.

Accès visite groupe : **10 boulevard du Palais, 75001 Paris**

Veuillez-vous présenter à l'agent de sécurité au niveau du panneau « accès groupe ».

Validité des billets : Les billets sont uniquement valables à la date et au créneau sélectionnés.

Conciergerie

Conditions de réservation : Pour toute visite libre en groupe d'adultes (**à partir de 8 personnes**), une réservation préalable est impérative. Cela s'applique également à tout groupe accompagné d'un guide, quelle que soit sa taille. Ce monument n'accepte pas plus de 25 visiteurs et un guide/accompagnateur

par groupe (**26 personnes au total**) et par créneau horaire. Si le groupe est supérieur à 26 personnes, il peut être divisé en groupes plus petits sur plusieurs créneaux horaires.

Mode de paiement en ligne : CB ou virement

Option : Vous avez la possibilité de mettre en option **10 réservations** de créneau de visite pour ce monument sans payer immédiatement. Confirmez votre choix en réglant les frais de visite au plus tard **60 jours** avant la date prévue de votre visite.

Droit de parole : Votre groupe peut être accompagné de son propre guide. Pour ce faire, celui-ci doit être muni de sa carte de guide professionnel en cours de validité et porter de façon visible le badge qui l'autorise à conduire la visite

Conditions de visite / Accès visite groupe : **2 boulevard du Palais, 75001 Paris**

Veillez-vous présenter directement au contrôle de sécurité du monument.

La Conciergerie est comprise dans le périmètre du Palais de Justice de Paris. Le monument est soumis aux règles de sécurité et de sûreté spécifiques de ce lieu et définies pour sa protection. Le monument est soumis aux règles de sécurité et de sûreté spécifiques de ce lieu et définies pour sa protection. Nous vous invitons à consulter le [site internet](#) du monument pour obtenir des informations détaillées sur les conditions d'accès au monument ainsi que sur le contrôle de sécurité.

Validité des billets : Les billets sont uniquement valables à la date et au créneau sélectionnés.

BJ Sainte-Chapelle/ Conciergerie

Conditions de visite : Pour toute visite libre en groupe d'adultes (**à partir de 8 personnes**), une réservation préalable est impérative. Cela s'applique également à tout groupe accompagné d'un guide, quelle que soit sa taille. Ce monument n'accepte pas plus de 25 visiteurs et un guide/accompagnateur par groupe (**26 personnes au total**) et par créneau horaire. Si le groupe est supérieur à 26 personnes, il peut être divisé en groupes plus petits sur plusieurs créneaux horaires. Le **créneau de visite sélectionné correspond à l'heure de visite à la Sainte-Chapelle**. Le groupe doit visiter la Conciergerie dans les deux heures qui précèdent ou suivent la visite de la Sainte-Chapelle. Merci de vous référer aux horaires d'ouvertures et derniers accès de la Conciergerie (voir ci-dessous).

Conciergerie :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

9h30 - 18h

Dernier accès au monument à 17h30.

Mode de paiement en ligne : CB ou virement

Option : Vous avez la possibilité de mettre en option jusqu'à 10 réservations de créneau de visite pour la Sainte-Chapelle et le billet jumelé sans payer immédiatement. Confirmez votre choix en réglant les frais de visite au plus tard **60 jours** avant la date prévue de votre visite.

Droit de parole : Votre groupe peut être accompagné de son propre guide. Pour ce faire, celui-ci doit être muni de sa carte de guide professionnel en cours de validité et porter de façon visible le badge qui l'autorise à conduire la visite

Conditions de visite :

Sainte-Chapelle : Il est important de noter que l'utilisation d'audiophones est obligatoire pour les groupes constitués d'au moins huit personnes et accompagnés d'un guide. Nous tenons à préciser que

Le monument ne fournit pas d'audiophones, veuillez donc vous assurer d'en être équipés avant votre visite.

La Conciergerie et la Sainte-Chapelle sont compris dans le périmètre du Palais de Justice de Paris. Les monuments sont soumis aux règles de sécurité et de sûreté spécifiques de ce lieu et définies pour sa protection. Nous vous invitons à consulter les sites internet des monuments ([Conciergerie](#) et [Sainte-Chapelle](#)) pour obtenir des informations détaillées sur les conditions d'accès au monument ainsi que sur le contrôle de sécurité.

Accès visite groupe :

Sainte-Chapelle : 10 boulevard du Palais, 75001 Paris

Veuillez-vous présenter à l'agent de sécurité au niveau du panneau « accès groupe ».

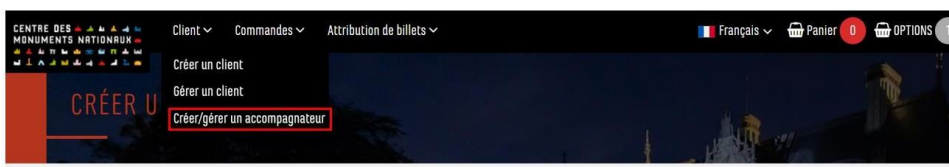
Conciergerie : 2 boulevard du Palais, 75001 Paris

Veuillez-vous présenter directement au contrôle de sécurité du monument.

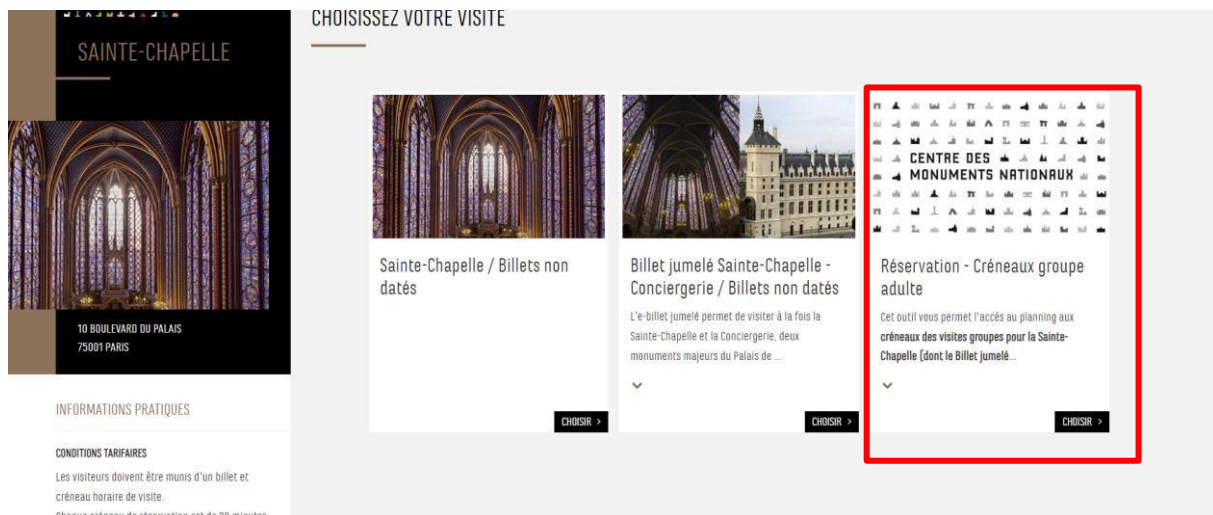
Validité des billets : Les billets sont uniquement valables à la date et au créneau sélectionnés.

Parcours de réservation en ligne pour les groupes sur pro-tickets.monuments-nationaux.fr

1. Connectez-vous sur <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/accueil-b2b> Si vous n'avez pas encore de compte sur notre e-billetterie pro, créez-vous directement un compte : <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/b2b-inscription> Veuillez noter que votre compte sera validé dans un délai de 48 heures (jours ouvrés).
2. Avant la sélection de votre visite, vous avez la possibilité de préciser pour chaque réservation les coordonnées de l'accompagnateur du groupe. En cliquant sur *Client* --> *Créer/ gérer un accompagnateur*, puis en renseignant son nom, prénom, courriel et numéro de téléphone.



3. Sélectionnez le monument pour lequel vous souhaitez effectuer une réservation. Veuillez noter que la réservation en ligne pour les groupes est pour le moment uniquement disponible pour l'Arc de triomphe, la Sainte-Chapelle et la Conciergerie. Veuillez noter que les réservations groupes pour le billet jumelé Sainte-Chapelle/ Conciergerie se font directement sur la vignette Créneaux groupe de la Sainte-Chapelle.
4. Cliquez sur **Réservation – Créneaux groupe adulte**.



5. Ajoutez au panier le nombre de personnes du groupe pour lequel vous réservez un créneau de visite en cliquant sur **+ ou en saisie manuelle**. Merci également de bien vouloir rajouter au panier une prestation « guide conférencier » ou « accompagnateur d'un groupe de plus de 20 personnes », si votre groupe de plus de 20 personnes est accompagné. Si vous avez des billets en stock (billets thermiques ou e-billets), merci de bien vouloir nous contacter (developpement@monuments-

[nationaux.fr](https://www.monuments-nationaux.fr)), afin qu'on puisse vous attribuer l'option de réserver votre créneau de visite avec vos billets en stock (prestation « J'ai déjà un billet »).

Afin d'éviter que le calendrier de vente affiche complet, nous vous remercions à ajouter au panier uniquement le nombre maximum de personnes autorisées pour chaque créneau de groupe. Si votre groupe dépasse la limite maximale de personnes par groupe, vous avez la possibilité de réserver pour l'ensemble de votre groupe de 75 personnes en répartissant les réservations sur plusieurs créneaux horaires dans la limite des places disponibles.

Les visiteurs doivent être munis d'un billet et créneau horaire de visite.
Chaque créneau de réservation est de 30 minutes, c'est à dire que si vous avez une réservation pour 10h vous accéderez au monument au plus tard à 10h30.

Vous devez vous assurer d'être en conformité avec les réglementations sanitaires en vigueur le jour de votre visite d'un établissement recevant du public.

Le monument est gratuit lors des Journées Européennes du patrimoine (le 3ème weekend de septembre) et le 1er dimanche du mois (du 1er janvier au 31 mars et du 1er novembre au 31 décembre). Aucune réservation en ligne n'est possible ; renseignement complémentaire dans la rubrique "Conditions de gratuité", située en bas de page du site internet.

RESERVATION GROUPE :
La réservation de groupe est obligatoire à partir de 8 personnes. Merci d'envoyer votre demande à resalidedelacite@monuments-nationaux.fr

Bagages :
Aucune consigne à bagages n'est proposée dans

visitez le musée qui autorise à continuer la visite.
Merci de réserver un billet "gratuit" pour votre guide

Conditions de visite :
Il est important de noter que l'utilisation d'audiophones est obligatoire pour les groupes constitués d'au moins huit personnes et accompagnés d'un guide. Nous tenons à préciser que le monument ne fournit pas d'audiophones, veuillez donc vous assurer d'en être équipés avant votre visite.

La Sainte-Chapelle est comprise dans le périmètre du Palais de Justice de Paris. Le monument est soumis aux règles de sécurité et de sûreté spécifiques de ce lieu et définies pour sa protection. Nous vous invitons à consulter le site internet du monument pour obtenir des informations détaillées sur les conditions d'accès au monument ainsi que sur le contrôle de sécurité.

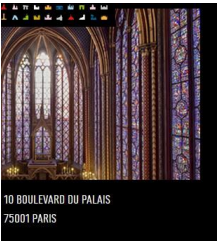
Accès visite groupe : 10 boulevard du Palais, 75001 Paris
Veuillez-vous présenter à l'agent de sécurité au niveau du panneau « accès groupe ».

Validité des billets :
Les billets sont uniquement valables à la date et au créneau sélectionnés (1 billet par personne)

Ste-Chapelle : Tarif revendeur	11,50 €	-	0	+
Billet jumelé Ste-Chapelle - Conciergerie : Tarif revendeur	17,00 €	-	0	+
Accompagnateur (1 accompagnateur par groupe de 25 personnes)	0,00 €	-	0	+
Guide conférencier (carte de guide professionnel en cours de validité)	0,00 €	-	0	+
J'ai déjà un billet - visite groupe	0,00 €	-	0	+

[UPDATE CART](#)

6. Sélectionnez un mois, un jour, puis un créneau de visite.



10 BOULEVARD DU PALAIS
75001 PARIS

INFORMATIONS PRATIQUES

visiteurs doivent être munis d'un billet et créneau horaire de visite.
Chaque créneau de réservation est de 30 minutes, c'est à dire que si vous avez une réservation pour 10h vous accéderez au monument au plus tard à 10h30.

Vous devez vous assurer d'être en conformité avec les réglementations sanitaires en vigueur le jour de votre visite d'un établissement recevant du public.

Le monument est gratuit lors des Journées

Choisissez votre date de visite

2024

JANV. FÉVR. MARS **AVR.**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Choisissez votre heure de visite

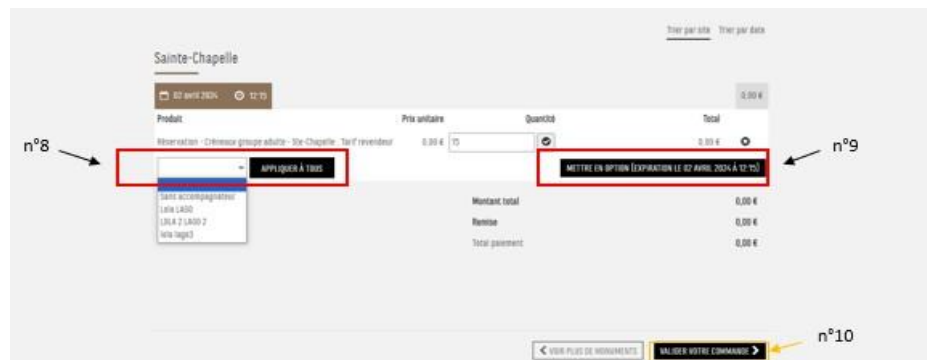
12:15	12:45	13:15	15:15	15:45	16:45	17:15	17:45
Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26	Reste: 26

Sélection :
02 avril 2024 - 12:15

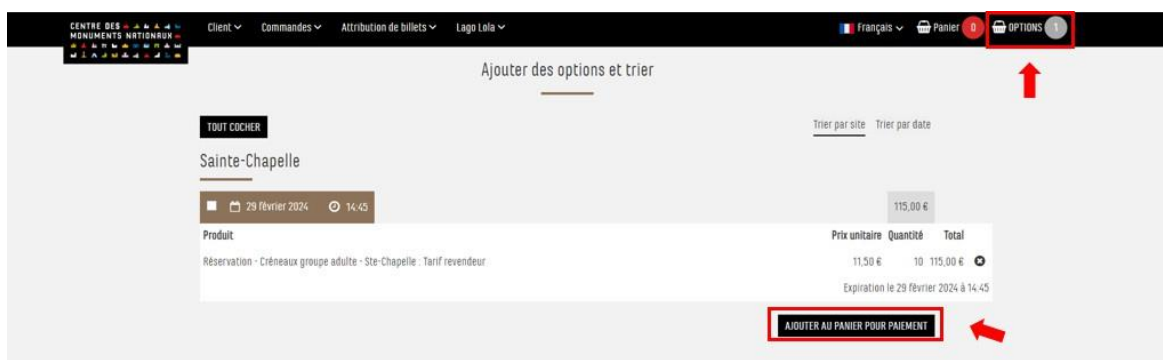
[VALIDER](#)

7. Validation du créneau sélectionné

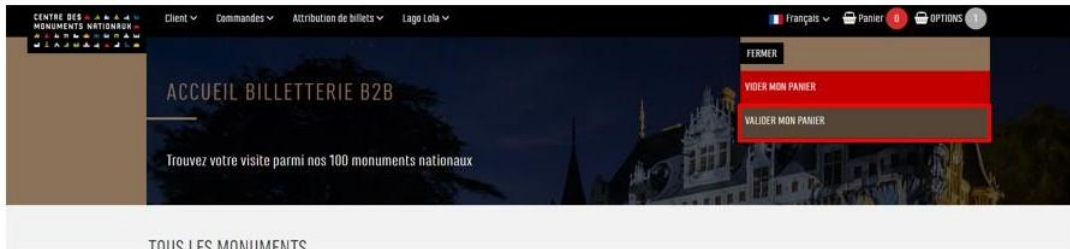
8. Lors de la confirmation de votre réservation, vous avez la possibilité d'ajouter un accompagnateur au groupe enregistré au préalable (voir étape n°2). Si vous n'avez pas d'accompagnateur, merci de sélectionner « Sans accompagnateur » pour passer à l'étape suivante. La date d'expiration de l'option est également indiquée.



9. Vous avez la possibilité de mettre votre réservation en option. Pour ce faire, il faut cliquer sur le bouton noir *Mettre en option*. La date d'expiration est également indiquée. Il vous faudra payer l'option avant la date d'expiration pour confirmer votre réservation. Pour payer votre option, veuillez cliquer sur *Options* en haut à droite, puis *Ajouter au panier pour paiement*.



10. Toutefois, si vous souhaitez valider ce créneau horaire avec paiement immédiat, il vous suffit de cliquer sur le bouton *Valider votre commande* en bas à droite et si vous souhaitez attribuer cette commande à un de vos clients enregistrés sur votre compte pro. Si vous ne souhaitez pas attribuer la commande, veuillez cliquer en haut à droite sur *Panier --> Valider mon panier*. Ensuite, il vous faut valider une dernière fois en acceptant nos CGV, puis payer.



FAQ

Options

Mon groupe dépasse le nombre de personnes acceptées par groupe. Comment est-ce que je peux réserver pour un grand groupe ?

Si votre groupe est constitué par exemple de 75 personnes, alors que le nombre de personnes par groupe ne doit pas dépasser un certain nombre de personnes, il faudra alors bien diviser votre groupe en trois groupes distincts en amont de la visite. Afin d'éviter que le calendrier de vente affiche complet, nous vous remercions à ajouter au panier uniquement le nombre maximum de personnes autorisées pour chaque créneau de groupe (voir Informations générales par monument en haut du document).

Cependant, vous pouvez réserver pour 75 personnes, sur plusieurs créneaux horaires.

Comment modifier mes options ?

Si vous souhaitez ajouter des personnes à votre créneau, il faut effectuer une réservation complémentaire sur le même créneau horaire avec le nombre de personnes supplémentaire souhaité (dans la limite des places disponibles). Cela veut dire que vous avez plusieurs options pour un créneau. Si dans le cas contraire, vous souhaitez réduire le nombre de personnes, il faut supprimer votre option et en prendre une nouvelle.

Comment annuler mes options ?

Pour supprimer votre option, il faut cliquer sur le bouton *Options* dans la barre de menu en haut à droite et puis cliquer le **x**.



Comment valider mon option ?

Pour valider votre option, il faut cliquer sur le bouton *Options* dans la barre de menu en haut à droite et puis cliquer *Ajouter au panier pour paiement*. Après paiement de votre option, vous recevrez un mail de confirmation. Pour télécharger les billets, veuillez aller dans vos *commandes* --> *Rechercher les commandes*.

La plage horaire que je souhaite réserver n'est pas disponible ? Veuillez noter qu'elle est soit déjà réservée, soit indisponible pour les visites en groupe. Merci de votre compréhension.

Accompagnateurs de groupes

Comment ajouter un nouvel accompagnateur pour une réservation de groupe ?

Si vous souhaitez ajouter des accompagnateurs à votre groupe, cliquer sur *Client --> Créer/ gérer un accompagnateur*, puis en renseignant son nom, prénom, courriel et numéro de téléphone. Il est nécessaire d'effectuer cette étape avant la sélection de l'option. Si vous n'êtes pas certain du guide ou de l'accompagnateur qui accompagnera votre groupe, veuillez indiquer « Guide Type » ou « Accompagnateur Type ».

L'accompagnateur de mon groupe bénéficie de la gratuité, dois-je lui prendre un billet ?

L'accompagnateur bénéficiant de la gratuité doit prendre un billet gratuit (soit un billet gratuit « guide conférencier » ou alors s'il s'agit d'un accompagnateur d'un groupe de plus de 20 personnes « Accompagnateur »). Toutefois, il devra présenter son justificatif au contrôle d'accès.

L'accompagnateur de mon groupe ne bénéficie pas de la gratuité, dois-je lui prendre un billet ?

Tout accompagnateur d'un groupe qui ne bénéficie pas de la gratuité doit également présenter un billet payant au contrôle d'accès. De ce fait, il faut également compter l'accompagnateur dans l'effectif du groupe.

Les gratuités

Comment réserver pour les personnes bénéficiant de la gratuité ?

La réservation en ligne pour les groupes ne permet pas d'effectuer de réservation pour les personnes bénéficiant de la gratuité. Il est uniquement à destination des groupes adultes payants. Merci de votre compréhension.

Autres types de paiement

J'ai des PMP, puis-je les utiliser pour effectuer ma réservation en ligne ?

Merci de bien vouloir nous contacter (developpement@monuments-nationaux.fr), afin qu'on puisse vous attribuer l'option de réserver votre créneau de visite avec les PMP (prestation « J'ai déjà un billet »).

J'ai déjà des billets en stock, puis-je les utiliser pour effectuer ma réservation en ligne ?

Merci de bien vouloir nous contacter (developpement@monuments-nationaux.fr), afin qu'on puisse vous attribuer l'option de réserver votre créneau de visite avec vos billets en stock (prestation « J'ai déjà un billet »).

Le jour de la visite en groupe

Que dois-je présenter au contrôle d'accès du monument le jour de la visite ? Le jour de votre visite, il est obligatoire de montrer les billets horodatés (de préférence imprimés et non pas sur téléphone). Il n'existe pas un billet couvrant l'ensemble du groupe, mais il y a un billet par personne. Si votre groupe est accompagné par un guide, celui-ci doit être muni de sa carte de guide professionnel en cours de validité pour bénéficier d'une entrée gratuite. Sa carte doit être porter de façon visible pour jouir du droit de parole dans le monument.

Facture

Comment puis-je récupérer une facture pour la réservation de ma visite groupe ?

Pour accéder à votre facture, veuillez suivre ces étapes :

1. Rendez-vous dans la section « Commandes » et sélectionnez « Rechercher les commandes ».
2. Les commandes que vous avez passées et réglées seront répertoriées.
3. Vous pourrez télécharger votre facture en cliquant sur l'option « Imprimer Justificatif ».

Remboursement

Mon groupe ne peut plus venir au créneau horaire que j'ai payé, ai-je le droit à un remboursement ?

Toute réservation de visite de groupe confirmée par paiement ne donne pas lieu à un remboursement.

Le monument a annulé ma visite. Ai-je le droit à un remboursement ?

Oui, en cas d'annulation de votre visite par le monument, un remboursement sera automatiquement effectué.

Réservation pour les groupes scolaires, du champ social et visites conférences

La réservation pour les groupes scolaires, du champ social ou visites conférences adultes n'est pas disponible en ligne sur l'e-billetterie pro du CMN. Veuillez prendre contact directement avec le service de réservation du monument en utilisant les coordonnées fournies dans le manuel de vente accessible sur le lien suivant : <https://www.monuments-nationaux.fr/groupe-adultes-et-professionnels-du-tourisme#ressources> Le jour de la visite, le paiement se fera directement en caisse du monument en présentant la confirmation de réservation.

Création de compte sur l'e-billetterie B2B du CMN

Je n'arrive pas me créer un compte. Un message d'erreur s'affiche. Comment créer un compte ?

Si l'e-billetterie professionnelle vous signale que l'adresse e-mail a déjà été utilisée lors de la création de compte et que vous n'avez pas encore de compte sur l'e-billetterie B2B, cela signifie que cette adresse a été utilisée précédemment pour l'e-billetterie individuelle du CMN. Nous vous prions d'utiliser une adresse e-mail différente de celle associée à votre compte pour l'e-billetterie grand public du CMN (tickets.monuments-nationaux.fr). Merci de votre compréhension.